

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)****SEANCE DU JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024**

Séance du jeudi 19 septembre 2024, le Conseil Municipal de la Commune des Clefs, dûment convoqué le 13 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à **20h00**, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Nombre de votants : 11 + 2 POUVOIRS. M. Xavier ALBANEL vote à partir de la délibération N°2024-30.

Présents (11) : Mesdames Mme BULEUX Nathalie ; CORBINEAU Elodie ; DA RUGNA Roselyne ; MEILLIER Claire ; HARZO Marie ; POYET-MOREUL Evelyne ; Messieurs Sébastien BRIAND ; BIBOLLET Maxime ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; BASTARD-ROSSET Benoît ; ALBANEL Xavier est arrivé à 20h32, vote à partir de la délibération n°2024-030

Absent (1) : M. CREDOZ Pierre

Pouvoirs (2) : M. LAMBERSENS Dominique donne pouvoir à Mme BULEUX Nathalie
Mme ALEXANDRE MEYZIE Florence donne pouvoir à Mme DA RUGNA Roselyne

Secrétaire de séance : Mme BULEUX Nathalie

**DELIBERATION
N°2024-028****MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION PAR L'ONF SUR LE
SECTEUR DE PLAN BOIS ET DU VEUILLET**

Rapporteur : M. le Maire

Afin de pouvoir instaurer les périmètres de protection réglementaires sur ces ressources, la Commune de Les Clefs a souhaité relancer cette procédure conformément à la réglementation. Sur le secteur à proximité du captage du Veillet (Plan Bois et le Veillet), de nombreuses problématiques ont vu le jour et empêchent actuellement le dossier d'avancer à un rythme satisfaisant :

- La présence de nombreuses orchidées, plantes protégées par arrêté ministériel, en périmètre immédiat, comme rapproché, empêchant tous travaux, quels qu'ils soient.
- Le projet de reprise des drains de captage, vu le manque d'eau sur ce secteur en période d'étiage (effectif en 2023, pas en 2024) mais bloqué actuellement par la DREAL du fait des orchidées.
- La piste d'accès Sud (La Frasse) qui traverse les périmètres immédiats et la piste Nord qui traverse le périmètre rapproché, avec les circulations d'engins moteur type quad ou motos.
- La turbidité parfois excessive sur ces ressources.
- La circulation sur la route communale d'accès au Col de Plan Bois et le stationnement lié (présence d'un restaurant + départ randonnées vers Sulens) avec le projet de réaménagement de la route par la commune.
- Les eaux de ruissellement de la route, qui coulent en direction des zones drainantes.
- Les deux ruisseaux qui traversent le périmètre rapproché et qui passent à proximité également des zones drainantes.
- La gestion équilibrée de la forêt communale, assurée ici par l'ONF.
- La signalétique (quasi inexistante à ce jour) à mettre en place sur le site afin d'informer et de protéger cette zone sensible.
- Les projets AEP éventuels (non formalisés à ce jour) d'interconnexion avec les sources de l'Etang (Manigod), voire des Fontanys de Serraval.

- La Présence d'une ligne électrique avec des périodes d'intervention de broyage sur l'emprise de la ligne électrique.

Après échanges et débats sur tous ces aspects et afin d'avoir une vision globale et synthétique de la situation, la commune souhaite acter le lancement d'un Plan de Gestion auprès de l'ONF intégrant ces différentes problématiques, avec pour objectif principal la protection de la ressource en eau.

Une demande de devis sera faite auprès de l'ONF avec l'objectif de disposer d'un document d'ici fin 2025.

Le captage du Veillet est donc pour l'instant mis en suspens au niveau de la procédure périmètres de protection.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **SOLLICITE** l'ONF pour réaliser un plan de gestion sur le secteur de Plan Bois et du Veillet,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires et assurer la bonne suite de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,
Nathalie BULEUX